

# RÉGLEMENT PARTICULIER

## Tournoi de Briançon

### LA PLUME des NEIGES 2019

30-31 mai & 1<sup>er</sup> juin 2019

**Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.**

1. Le Juge arbitre principal sera **M. Silvan ETIENNE** (Badminton Club Gapençais) assisté de **M. Patrick BION** (Badminton Club Pélissannais).

Le tournoi est autorisé par la ligue de Provence Alpes Côte d'Azur et par la FFBaD.

**N° d'autorisation : (en cours : dossier n°1800432)**

2. Le tournoi est ouvert aux joueurs de toutes catégories (minibad, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans) licenciés à la FFBaD ainsi qu'aux licenciés de pays limitrophes : Italie, Suisse, Belgique...

3. Les joueurs minimes à vétérans peuvent s'inscrire dans les séries "séniors" : **N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9 et P**. Les séries "Jeunes" ouvertes seront : **poussins, benjamins, minimes**

4. Toutefois les séries pourront être scindées ou réunies (même partiellement) en tenant compte du CPPH dans l'intérêt du jeu ou des joueurs pour une meilleure valorisation des tableaux ouverts.

5. Les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, ou de regrouper certaines séries si besoin est, dans le but d'assurer un bon déroulement du tournoi et tout en favorisant le jeu.

6. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

7. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence.

**8. Tous les joueurs devront être en règle avec leurs licences le jour du tirage au sort sur Poona soit le mercredi 22 mai 2019.**

9. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 3 tableaux, dans 3 séries différentes (2 tableaux pour les poussins, benjamins et minimes). Les tarifs d'inscription sont les suivants : 17€ (un tableau), 22€ (deux tableaux), 26€ (trois tableaux).

**10. TOUS LES TABLEAUX SERONT EN POULES de 3 à 5 joueurs avec 2 sortants/poules, ou en poule unique.**

11. Les Simples Adultes sont prévus le jeudi 30 mai 2019 de 08h à 19h. Aucune remise de récompenses ne sera faite avant la fin de la dernière finale.

12. Les Doubles Adultes (Hommes & Dames) et les Simples Poussins, Benjamins, Minimes sont prévus le vendredi 31 mai 2019 de 8h00 à 20h30. Aucune remise de récompenses ne sera faite avant la fin de la dernière finale.

13. Les Doubles Mixtes Adultes et Doubles Poussins, Benjamins, Minimes sont prévus le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 de 8h00 à 20h30.

Aucune remise de récompenses ne sera donnée avant la fin de la dernière finale.

14. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité selon le CPPH des joueurs/paires inscrits. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- Équilibrage du nombre d'inscrits dans les séries
- Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
- Paiement effectif des droits d'engagement,
- Paires composées de joueurs inscrits dans leur série de classement.

15. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés. Les matchs seront en mode calculé.

-Poules de « 3 » (2 contre 3, 1 contre perdant 2/3, 1 contre gagnant 2/3)

-Poules de « 4 » (1 contre 3 et 2 contre 4, G1/3 contre P2/4 et P1/3 contre G2/4 puis G1/3 contre G2/4 et P1/3 contre P2/3)

16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (minimum 2 raquettes, volants, boisson, serviette....).

17. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu (à 11 pts dans chaque set et entre chaque set) mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11 pts et à 1min 20 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre de la salle.

18. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux Juges-Arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux conseillers des joueurs uniquement entre les sets.

Merci de respecter le nombre de conseillers des joueurs par terrain, 2 par joueur/équipe. Des chaises seront prévues pour ces derniers (sous réserve) derrière chaque terrain. Le coaching est autorisé entre chaque point pour les tableaux séniors (sous réserve de modification du règlement FFBaD au-delà du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ou avenant au présent règlement particulier affiché dans les salles 1h avant le début de la compétition). Mais le coaching n'est autorisé uniquement aux arrêts de jeu pour les tableaux jeunes

19. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

20. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au Juge-Arbitre. Cependant, à tout moment du tournoi, tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

21. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : FZ FORZA S-6000.

22. Dans les deux gymnases, tout volant touchant les infrastructures de basket (panneaux, filin, etc.) sera compté "let" au service, où il pourra être engagé 2 fois par service. Les filins et panneaux, etc. touchés dans l'échange seront annoncés "let".

23. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

24. En cas de forfait d'un membre d'une paire, celui-ci peut être remplacé par un joueur figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. Le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi avec priorité à ceux figurant en liste d'attente en respectant la valeur de l'équipe initialement engagée. Ce remplacement respecte l'article 13 du Règlement Général des Compétitions.

**25. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 4 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, à tout niveau de la compétition.**

26. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains pour les joueurs ainsi que pour les conseillers (conformément aux codes de conduite joueurs et des conseillers).

27. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de score auprès de la table de marque dès l'annonce du match et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

**28. À l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes de "préparation" (tirage au sort, test des volants, échauffements et changement de tenue) sur le terrain avant le début de celui-ci. Ils devront tester leurs volants en arrivant sur le terrain.**

Attention aux joueurs d'être bien présents dans le gymnase correspondant à leur tableau et ceci au moins 45mns avant le début de leur prochain match.

29. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 mn quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'au début du match suivant). Il pourra être réduit à la demande expresse des intéressé(e)s. Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

30. Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

31. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

32. Les joueurs sont priés de respecter la propreté des lieux de la compétition et de leurs annexes. Notamment :

- l'accès à l'espace de jeu se fera avec des chaussures de sport propres
- les nourritures et boissons ne pourront être consommées dans les espaces signalés

32. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre selon le CPPH issu de "Poona" au jeudi 16 mai 2019.

33. Les inscriptions seront réalisées uniquement au moyen des formulaires diffusés par le comité d'organisation du tournoi. Elles pourront être transmises par mail ou par courrier. Le responsable des inscriptions devra veiller à renseigner l'ensemble des informations (y compris téléphone et courriel).

Ces formulaires devront obligatoirement **parvenir** au responsable des inscriptions avant **le jeudi 16 mai 2019**. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

34. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail...

35. L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.

36. Le nombre de joueurs est limité aux **"280"** premières inscriptions.

37. Tout joueur mineur devra avoir en sa possession l'autorisation parentale de participer à la compétition, ce document devra également mentionner l'adulte responsable durant toute la compétition.

Les responsables devront se faire connaître à la table de marque du gymnase où le joueur est convoqué lors de chaque journée et signer la feuille de renseignements.

38. Une consolante sera organisée en élimination directe ou en poule selon le nombre de sortants ; celle-ci ne sera pas homologuée et les matchs ne compteront pas pour le calcul du CPPH. Les joueurs ne sortant pas de poules y seront inscrits d'office, charge à eux, s'ils ne souhaitent pas participer à cette "consolante", de le signaler à la table de marque et cela immédiatement après leur dernier match "officiel" joué.

39. Selon le nombre de matchs joués dans la journée, des matchs de 3<sup>e</sup> place seront aussi réalisés, ceux-ci sont officiels et donc obligatoires dès l'instant où ils sont présents et/ou maintenus dans l'échéancier et les tableaux finaux affichés dans les salles.

40. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

41. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette 15<sup>e</sup> édition de « **La Plume des Neiges** » en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges-Arbitres.

Le Juge-Arbitre Principal, Silvan ETIENNE